



**Communiqué  
Diffusion immédiate**

## *Lutte contre le décrochage scolaire*

### **Miser sur la scolarisation des filles avant tout!**

**Montréal, jeudi 14 mai 2015** – Alors que depuis des décennies, les efforts du gouvernement québécois sont concentrés presque exclusivement à la lutte contre le décrochage scolaire des garçons, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et Relais-femmes publient aujourd'hui un rapport d'analyse dont la recommandation générale est inédite : la scolarisation des filles est la pierre angulaire de tout programme pour contrer le décrochage scolaire des élèves au Québec, celui des filles comme des garçons.

C'est en approfondissant l'analyse de la recherche *Les conséquences du décrochage scolaire des filles* que la FAE et Relais-femmes en arrivent à une telle conclusion. En 2012, cette recherche concluait principalement qu'il existait un lien important entre le faible niveau de scolarité des mères et l'abandon scolaire de leurs enfants, que les conséquences du décrochage scolaire des filles les affectaient plus lourdement que les garçons et les condamnaient plus souvent à la dépendance et à la précarité économique, et que la présence des enfants constituait autant un obstacle qu'une motivation pour effectuer un retour aux études. Or, malgré les échos positifs de cette étude et même si le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a par la suite reconnu l'importance de la scolarisation des filles, il n'a pas modifié son approche ou poussé sa compréhension du phénomène. Pour la FAE et Relais-femmes, poursuivre le travail s'avérait donc nécessaire.

« Le ministère de l'Éducation s'est toujours limité à faire ressortir statistiquement que le décrochage des garçons était plus important que celui des filles. Or, la recherche documentaire sur laquelle s'appuie notre rapport d'analyse, et qui s'étale sur plus de trois décennies, nous incite aujourd'hui à revenir sur certaines idées préconçues et à proposer un changement de paradigme, tant dans notre compréhension du phénomène du décrochage scolaire que dans la recommandation de pistes de solutions plus prometteuses. Notre rapport d'analyse suggère une vision renouvelée du décrochage scolaire au Québec », a déclaré Joanne Bertrand, vice-présidente au secrétariat à la FAE et responsable du dossier de la condition des femmes.

#### **Trois axes prioritaires**

Ce rapport d'analyse, qui démontre que la scolarisation des filles doit devenir la pierre angulaire de tout plan de lutte contre le décrochage scolaire, propose aussi au gouvernement de miser sur trois axes prioritaires afin de démontrer une véritable volonté de s'attaquer au problème :

1. **Éradiquer la pauvreté** : sachant que la pauvreté est le facteur déterminant menant au décrochage scolaire, le gouvernement doit travailler à l'éradication de cette pauvreté, tant par des politiques et des programmes sociaux adéquats que par une véritable redistribution de la richesse collective.

2. **Contre les stéréotypes sexuels** : sachant que les élèves qui adhèrent le moins aux rôles sociaux associés à leur sexe sont ceux qui réussissent mieux et que les garçons et les filles des milieux socio-économiques défavorisés sont les élèves, qui en général, intègrent le plus les valeurs et les comportements stéréotypés, le gouvernement doit miser sur la sensibilisation aux stéréotypes sexuels et faire la promotion de rapports égalitaires, particulièrement dans les milieux défavorisés.
3. **Soutenir les jeunes filles en situation d'adversité familiale** : sachant que les difficultés familiales sont évoquées comme la première cause du décrochage scolaire des filles et que les responsabilités des jeunes mères les limitent dans leur projet de retour aux études, le gouvernement doit rétablir dans les écoles les services sociaux ainsi que de santé (psychologues, travailleuses sociales, infirmières, etc.) de façon à répondre aux besoins des jeunes.

### Conditions de succès

Par ailleurs, la FAE et Relais-femmes concluent également que deux outils s'avèrent indispensables pour assurer le succès d'un programme de lutte contre le décrochage scolaire. D'une part, il faut revenir au recensement long, abandonné par le gouvernement fédéral en 2011, qui permet de recueillir de l'information statistique qui sert de base aux choix de priorités gouvernementales et à l'élaboration des politiques et des programmes publics qui en découlent. Y renoncer équivaut à mettre en péril la qualité de la recherche sociale et porte atteinte à la saine gestion des fonds publics.

D'autre part, il faut exiger l'application de l'analyse différenciée selon les sexes, tel que prévu dans la *Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015* du gouvernement. Il importe non seulement de tenir à jour les données statistiques qui concernent les filles, mais surtout démontrer que les facteurs conduisant au décrochage des filles diffèrent de ceux des garçons et que les conséquences du décrochage ne sont pas les mêmes pour les deux sexes.

« Il est temps que le gouvernement du Québec applique réellement l'analyse différenciée selon les sexes et qu'il ne se contente pas de mettre en évidence des données ventilées sur le décrochage scolaire. Il est essentiel d'en saisir toutes les nuances afin de mettre en place des mécanismes efficaces à court, moyen et long terme pour mieux agir en amont de ce phénomène », a souligné Lise Gervais, coordonnatrice générale de Relais-femmes.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Relais-femmes est un organisme féministe de formation, de recherche et de concertation qui œuvre à la transformation des rapports sociaux dans une perspective de développement et de diffusion de nouveaux savoirs et de renouvellement des pratiques.

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290